

*Les crédits*

privé. Pourquoi devrions-nous jouir d'un statut particulier? Le système de rémunération des députés devrait. . .

**M. Szabo:** C'est l'heure.

**M. Silye:** Arrêtez de me dire de me dépêcher. Vous me faites perdre du temps avec vos réflexions. Si ma réponse vous intéresse. . . elle ne vous intéresse pas. Ça ne m'étonne pas. C'est typique du gouvernement, des ministériels. . .

**Mme Clancy:** Ça m'intéresse, moi. Je vous écoute.

**M. Silye:** Madame la Présidente, il y a une dame en face qui n'arrête pas de m'interrompre. Je devrais avoir droit à cinq minutes de plus à cause de tout ce chahut.

**La présidente suppléante (Mme Maheu):** Je suis désolée, le temps prévu est expiré.

Avant de donner la parole au secrétaire parlementaire, je voudrais rendre ma décision sur l'amendement proposé par le whip en chef du gouvernement.

Après considération, la présidence doit déclarer que l'amendement proposé par le whip en chef du gouvernement est irrecevable, car il est contraire au commentaire 579 de Beauchesne, 6<sup>e</sup> édition, car il aborde une question étrangère à la motion principale et il soulève une question nouvelle. Deuxièmement, il est contraire aussi au commentaire 929 de Beauchesne, qui dit:

Pendant les travaux des subsides un jour désigné, on ne saurait présenter une proposition d'amendement donnant lieu à un débat tout différent de celui que vise la motion originale.

• (1205)

Enfin, comme on peut le lire dans le *Recueil de décisions du Président Lamoureux*, à la page 322, une décision prise le 16 mars 1971 dit:

[. . .] lors d'un jour désigné, «la courtoisie veut qu'on ne puisse retirer cette journée par voie d'un amendement».

**Mme Mary Clancy (secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Lib.):** Merci, madame la Présidente.

**M. Silye:** Pourriez-vous parler plus fort pour que tout le monde puisse vous entendre?

**Mme Clancy:** Allons donc. S'il veut bien écouter, le député de Calgary-Centre entendra peut-être aussi quelque chose qui risque de lui plaire.

**M. Silye:** Dois-je retenir mon souffle?

**Mme Clancy:** Probablement pas, mais je suis sûre que vous pouvez essayer.

Il y a eu six ans hier que j'ai été élue députée.

Attendez, je vous en prie, d'entendre ce que j'ai à dire.

Il y a six ans, hier soir, j'ai vécu le moment le plus passionnant de ma vie et aussi celui qui m'a le plus rappelé l'importance de rester humble. La possibilité de devenir député, de servir les habitants de Halifax et, j'espère, les Canadiens comme nous le faisons tous à la Chambre—que ça plaise ou non à certains—est une chose dont nombre d'entre nous n'auraient jamais rêvé s'ils avaient su ce qui les attendait.

Autre chose. Je pense que la plupart des gens à la Chambre qui me connaissent savent que je suis une députée très fidèle à mon parti et que j'en suis fière. C'est une tradition dans ma famille, dans ma province, dans ma région et dans mon parti. Je n'en pense pas moins que la Chambre est un endroit sensationnel, extraordinaire.

**M. Silye:** La pensée est-elle maintenant héréditaire?

**Mme Clancy:** Est-ce la nouvelle façon de faire de la politique, Jim?

Je veux que tous les députés du Parti réformiste, en particulier la députée de Beaver River, sachent que j'ai beaucoup de respect pour eux. Je ne partage pas leurs idées sur un grand nombre de questions, mais je les respecte beaucoup en tant que députés, représentants de la population, concitoyens et collègues. Je félicite la députée de Beaver River d'avoir présenté cette motion. La question mérite de faire l'objet d'un débat.

Sur une note plus légère, je tiens à dire à mon collègue et ami, le député de Mississauga-Sud, que j'ai failli fondre en larmes avant qu'il ne termine son intervention. Il existe un certain nombre de bonnes raisons de rémunérer convenablement les députés. Je félicite encore une fois le député de Calgary-Centre—qu'il en profite pendant que ça passe—pour ce qu'il a dit au sujet de la rémunération adéquate. Il a absolument raison.

Nous savons tous déjà que ce serait un suicide politique—et je crois que cela n'intéresse personne ici—de hausser les salaires. Selon moi, ce qui doit vraiment être fait, à long terme, c'est ce qui est prévu dans le livre rouge. J'aimerais bien lire ce qu'on y dit dans la version française, que j'ai ici. Le livre rouge affirme que tout le régime doit être réorganisé.

Entre-temps, et je ne le mentionne que très brièvement pour y venir plus tard dans mon intervention, j'appuie très fermement l'élimination du cumul. Pourtant, je ne suis pas en désaccord avec ce que disait le député de Kootenay-Ouest, au sujet de ses 22 années de service dans la fonction publique à titre de contrôleur de la circulation aérienne. C'est l'un des emplois les plus stressants et les plus difficiles au Canada, et l'un des plus importants aussi. L'endroit et l'envers de la question sont d'une grande complexité.

Je peux citer des exemples que je tire de mes antécédents dans l'opposition, quand j'étais porte-parole pour les questions féminines. C'est plus difficile pour une femme parlementaire de